

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 25 MARS 2010

L'an deux mille dix, le vingt cinq mars à vingt heures trente, les délégués de la Communauté de Communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en Mairie de Courpalay en séance publique sous la présidence de M. LEPY.

Présents : Mesdames et messieurs, BERTHELOT Albert, BOSSELMAYER Barbara, DELAVAU Jean-Claude, DUBUIS Simone, GIROUD Christian, HEYLLIARD Jean François, JENNEPIN Eric, LAB Brigitte, LAFORGE Martine, LEPESME Chantal, LEPY Laurent, LEVAILLANT Pascale, MICHARD Céline, PERCIK Patrick, PERIGAUT Isabelle, PIGNOUX-GUILLOTIN Sophie, PLATEL Véronique, SAADIA Charles, STOURME Patrick, THOUVIGNON François, VANDAELE Véronique.

Absents excusés : DENEST Bernard - Pouvoir à DELAVAU Jean-Claude
LARMURIER Isabelle - Pouvoir à HEYLLIARD, Jean François
VERSAULT Albert - Pouvoir à PLATEL Véronique

Absents : BEAUGRAND Bernard, BEAUGRAND Etienne, FOREST Gilles.

Secrétaire de séance : MICHARD Céline

Date de convocation : 15 mars 2010

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres votant : 24

Assistaient également à la réunion : Annie COUDIERE Secrétaire, David CLAUDE chargé de mission.

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance et énumère les points inscrits à l'ordre du jour.

Le Président poursuit en proposant une modification dans l'ordre du jour, portant sur l'ajout du point suivant :

Avenant au Contrat de Territoire

Cette modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité

Le procès verbal de la séance du 11 mars 2010 est adopté à l'unanimité.

➤OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement 2009

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Acceptent d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2009 sur l'exercice 2010 comme suit :

Section d'investissement 2010

Compte 1068 : **107 231.87 €**

➤ OBJET : Vote du Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décident de fixer les taux pour l'année 2010 comme suit :

SIETOM de Tournan en Brie :

Commune de Bernay Vilbert : **9.65 %**

Commune de Courpalay : **11.53 %**

Commune de La Chapelle Iger : **10.99 %**

Commune de Rozay en Brie : **10.31 %**

SMICTOM de Coulommiers :

Zone 1 : **16.32 %**

SMETOM GEEODE de Nangis

Produit attendus : 210 562.44 euros

Base prévisionnelle : 932 281.00 euros

Taux : **22.59 %**

➤OBJET : Vote des 4 taxes

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Communautaire,

À l'unanimité,

Décident de ne pas augmenter les taux

Approuvent les taux des quatre taxes locales suivants :

Taxes	Taux 2010
▪ Taxe d'habitation	0.777 %
▪ Taxe foncier bâti	1.25 %
▪ Taxe foncier non bâti	2.84 %
▪ Taxe professionnelle	0.661 %

Arrivée de M FOREST à 21 h 10

➤OBJET : Budget Primitif 2010

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Votent le budget primitif 2010

Qui s'équilibre en section de fonctionnement à **1 718 137.49 €**

Qui s'équilibre en section d'investissement à **6 072 194.37 €**

➤OBJET : Prime de Service et de Rendement

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Votent le taux annuel de base suivant :

GRADE	MONTANT DE BASE
Ingénieur territorial	1 659

➤OBJET : Avenant au Contrat Territoire

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Approuvent la modification apportée au contrat de territoire telle que définie ci-dessus, le plan de financement et l'échéancier prévisionnel de réalisation annexés à la présente délibération.

Sollicitent auprès du Conseil Régional un avenant au contrat de territoire tel que susvisé.

Autorisent le Président à signer l'avenant au contrat de territoire avec le Conseil Régional ainsi que toutes pièces consécutives à cette décision.

Questions diverses

M Le Président

Remercie M SAADIA d'accueillir le conseil communautaire en salle polyvalente de Courpalay

M le Président,

Informe de la prochaine commission piscine le mercredi 7 avril 2010 à 19h00 en salle polyvalente de Courpalay

*L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 22h00*